

La DFCI à l'ONF : extension de la mission d'intérêt général

Palaiseau, le 21 mars 2024

Guillaume PEGHAIRE

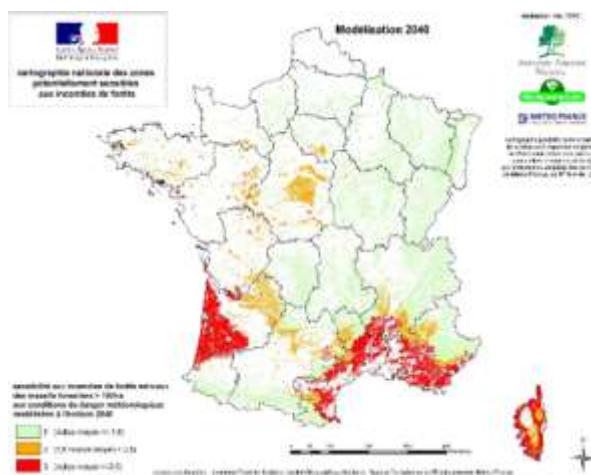
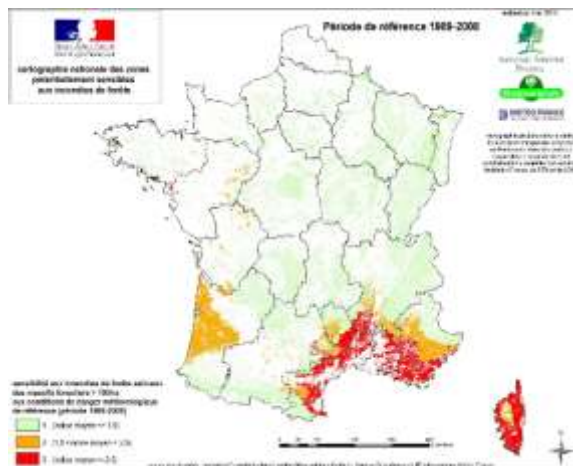
chef du département risques naturels à l'ONF



Un dispositif...

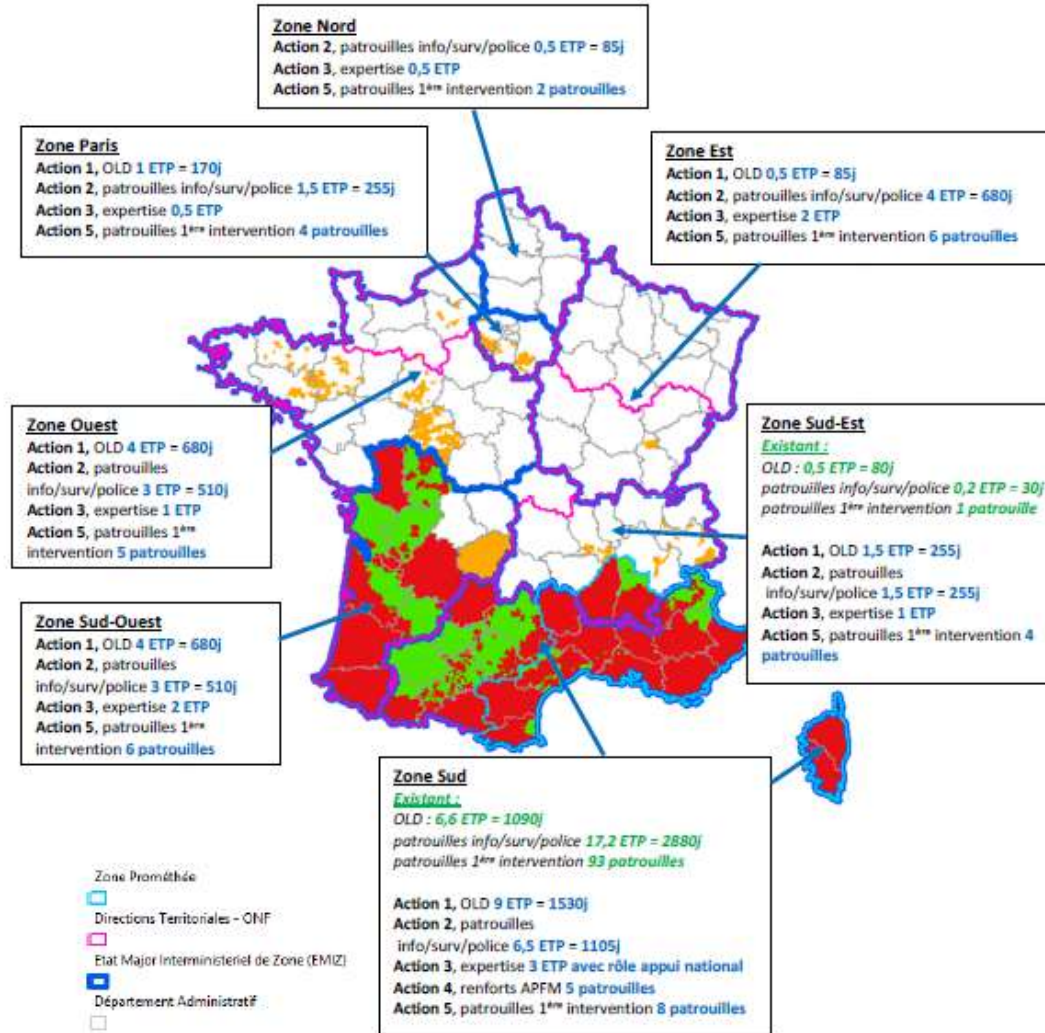
Un constat...

Une rupture



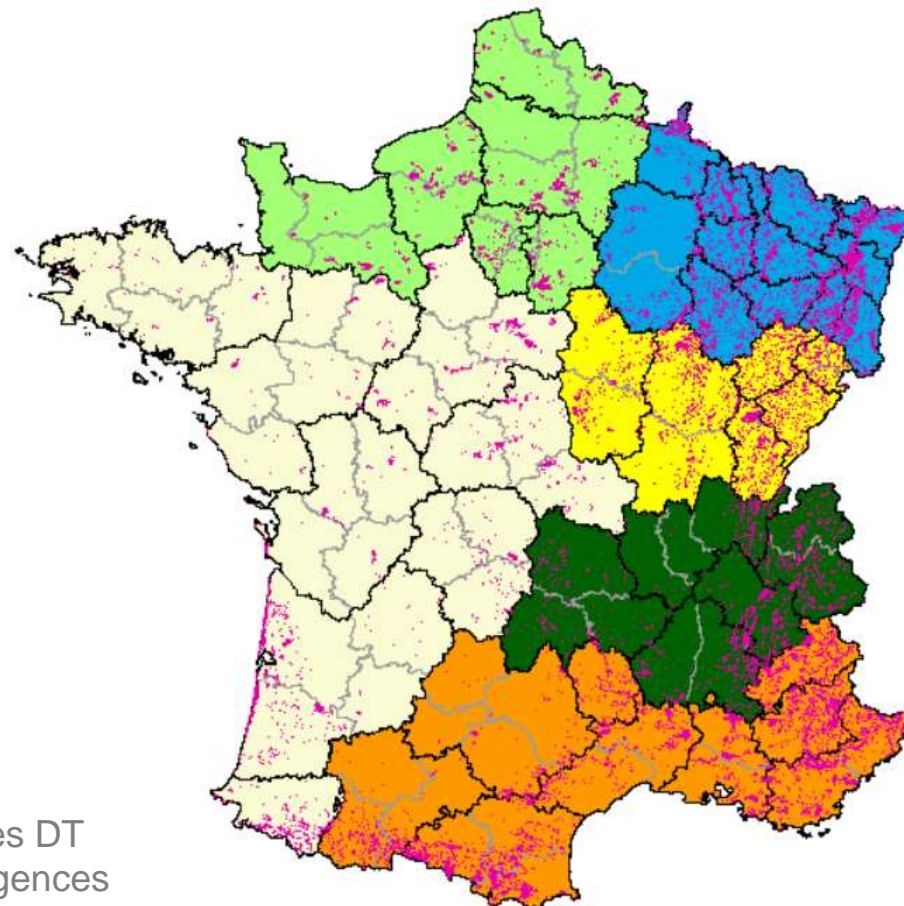


L'extension de la MIG DFCI : une petite révolution à l'ONF au service d'un changement de culture nationale





2023 : les défis de la mise en place



Couleur en plein : les DT
Contour noir : les agences
Contour gris : les départements
Couleur rose : les forêts bénéficiant du Régime Forestier





2024 : concrétiser l'essai en interne pour participer à une évolution nationale



NOTE de SERVICE N° 163/23/238
du 10 juillet 2023

Objet : Mise en œuvre de la Mission d'Intérêt Général (MIG) à l'ONF
Matière : MIG, accès à l'emploi, gestion, ONF, diffusion de l'information
Références principales : MIG et notes de service relatives à la
MIG (notamment : MIG et notes de service relatives à la
MIG)
Niveau de priorité : IG
Date de publication : 10/07/2023

Objet d'application : Diffusion

Destinataires de référence :

- Instruction **IN 76/19** : Organisation générale de l'Office national des Forêts ;
- Instruction **IN 11/14** : Gestion des postes de postes publics ;

Documents associés :

- Annexe 1 : Le contrôle des obligations légales de dévouement (CDD) ;
- Annexe 2 : Les garanties et les missions connexes ;
- Annexe 3 : Gestion des Ressources Humaines ;
- Annexe 4 : Que faire en cas d'incident ? ;
- Annexe 5 : La communication externe ;
- Annexe 6 : Tableau de suivi des indicateurs de réalisation de la MIG ;

Notes :

La présente note de service détaille les nouvelles actions que l'ONF doit mettre en place dans le cadre de l'exécution de la MIG (MIG) en 2023 et fera l'objet d'une actualisation en 2024 après un an de mise en œuvre.

DOCUMENT
À USAGE
INTERNE





Conclusion

